

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.087

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Philippe CUSSAC représenté par M. Didier SIMONNET
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS « SOCIAL ET FAMILLES »

RAPPORTEUR : M. MOALLIC

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 21 avril 2022, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000,00 €
- ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	2 000,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
- LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
- LES VOILES DE L'AMITIE EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	500,00 €
- AMICALE DES POLICIERS DU PAYS ROYANNAIS	500,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission « Social et Familles »,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000,00 €
- ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	2 000,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
- LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
- LES VOILES DE L'AMITIE EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	500,00 €
- AMICALE DES POLICIERS DU PAYS ROYANNAIS	500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 juin 2022

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

Le Maire,

Patrick MARENGO

